



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 20 avril 2023, par sa résolution n° 22-04-075, le règlement n° 316-23 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC des Collines-de-l'Outaouais modifiant le règlement n° 152-10.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur du service de la Gestion du territoire et des programmes de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 – poste 2290 ou via l'adresse courriel bkuhn@mrcdescollines.com.

Avis public donné le 21 avril 2023 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.



Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier

216, chemin Old Chelsea | T. 819 827-0516
Chelsea (Québec) J9B 1J4 | S.f. 1 800 387-4146

W. mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca